



## SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

### Procédures d'inscription par la poste et dépôt au comptoir

#### Procédures :

1. Complétez le formulaire d'inscription que vous trouverez au bas de cette page;
2. Joignez au formulaire **une photocopie de votre preuve de résidence** et un chèque en date du jour de l'inscription, libellé à l'ordre de la Ville de Saint-Sauveur.
3. Retournez le tout par la poste au 1, Place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6 *ou* déposez-le au comptoir du Service de la vie communautaire au Chalet Pauline-Vanier.

**Important : Si les informations sont incomplètes ou si des documents sont manquants (preuve de résidence, chèque), votre inscription sera refusée.**

#### La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison et remboursera les frais d'inscription dans un délai de 30 jours.

#### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom ..... Prénom.....

Adresse.....

Ville..... Code Postal..... Courriel.....

Tél. rés..... Tél. bur..... Date de naissance.....

1<sup>ère</sup> activité..... Jour..... Heure..... Coût.....

2<sup>e</sup> activité..... Jour..... Heure..... Coût.....

#### POUR JOINDRE LE SERVICE DE LA VIE COMMUNAUTAIRE (Chalet Pauline-Vanier)

33, avenue de l'Église, Saint-Sauveur / Téléphone : 450 227-2669, poste 420  
ville.saint-sauveur.qc.ca  
communautaire@ville.saint-sauveur.qc.ca

#### HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30